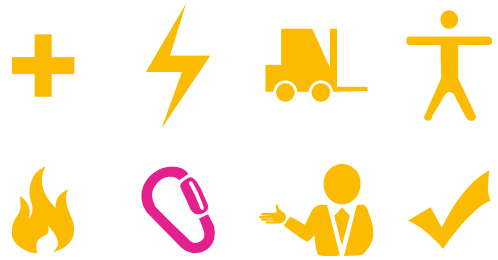


TRAVAUX EN HAUTEUR





TRAVAIL EN HAUTEUR : LE MATÉRIEL – LES TECHNIQUES

> Ce module de formation s'adresse aux personnes utilisant pour leur travail les techniques propres au travail en hauteur en fonction des spécificités liées à leur activité.



DURÉE

Variable selon le ou les types d'interventions. - - Nous consulter -

PUBLIC

Toute personne étant amenée à exercer des opérations de travail en hauteur.

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale reconnue par le service de santé au travail pour ce type d'activité.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, équipement spécifique (formateur), livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4323-58 à R4323-68 du code du travail.
Article L4121-1 du code du travail.
Décret n°2004-924 du 1er septembre 2004.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquérir ou renforcer les connaissances relatives à la sécurité dans le travail en hauteur en fonction des tâches, des configurations des sites ou activités. Rechercher l'adéquation sécurité/travail quotidien par une réflexion approfondie avec les participants. Proposer des actions d'amélioration.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Tous responsable : la chaîne des responsabilités ;
- ⇒ Les obligations, responsabilités et droits du salarié ;
- ⇒ Les risques liés au travail en hauteur ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Protection contre les risques de chute de hauteur ;
- ⇒ Les moyens d'accès et postes de travail avec protection collective ;
- ⇒ Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques.

Pratique :

- ⇒ Mise en situation des salariés dans leur environnement de travail ;
- ⇒ Recueil et analyse des données ;
- ⇒ Analyse des points de dysfonctionnement relatifs à la sécurité ;
- ⇒ Recherche de solutions intégrant la sécurité au quotidien ;
- ⇒ Propositions d'actions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de sécurité sur les chantiers.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos planning

Réf formation : HAUT01-TEC



MONTAGE, DÉMONTAGE, RÉCEPTION ET UTILISATION EN SÉCURITÉ DES ÉCHAFAUDAGES

> Ce module de formation s'adresse aux personnes utilisant pour leur travail les techniques propres au montage et au démontage d'échafaudage fixe ou mobile et ayant à réceptionner, à vérifier la conformité et à réaliser un procès verbal de réception.



DURÉE

Variable selon le ou les type(s) d'intervention(s)

PUBLIC

Toute personne étant amenée à utiliser un échafaudage.

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale reconnue par le service de santé au travail pour ce type d'activité.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire .

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4323-69 du code du travail.
Décret n°2004-924 du 1 septembre 2004.
Recommandation R408 de la CNAM.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître la réglementation relative aux échafaudages.

Connaître les règles de prévention spécifiques à ce type de matériel et savoir les appliquer sur le chantier.

Être capable de monter, démonter, réceptionner et utiliser en toute sécurité les échafaudages.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Tous responsable : la chaîne des responsabilités ;
- ⇒ Les obligations, responsabilités et droit du salariés ;
- ⇒ Les risques liés à l'utilisation des échafaudages ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Les différents types d'échafaudages ;
- ⇒ Les échafaudages de pied, les échafaudages fixes ;
- ⇒ Les règles d'utilisation des échafaudages de pied ;
- ⇒ Les échafaudages préfabriqués roulants ;
- ⇒ La réception des échafaudages ;
- ⇒ Les vérifications des échafaudages ;
- ⇒ Les EPI des monteurs d'échafaudages.

Pratique :

- ⇒ Mise en situation des salariés dans leur environnement de travail ;
- ⇒ Recueil et analyse des données ;
- ⇒ Analyse des points de dysfonctionnement relatifs à la sécurité ;
- ⇒ Recherche de solutions intégrant la sécurité au quotidien ;
- ⇒ Propositions d'actions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de sécurité sur les chantiers.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

Réf formation : HAUT02-ECH



RECEPTION ET VERIFICATION DE LA CONFORMITE DES ÉCHAFAUDAGES

> Ce module de formation s'adresse aux personnes ayant à réceptionner, à vérifier la conformité et à réaliser un procès verbal de réception.



DURÉE

1 jour

PUBLIC

Toute personne étant amenée à réceptionner et à vérifier un échafaudage.

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale reconnue par le service de santé au travail pour ce type d'activité.

EFFECTIF MAXIMUM

12 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire .

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4323-69 du code du travail.
Décret n°2004-924 du 1 septembre 2004.
Recommandation R408 de la CNAM.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître la réglementation relative aux échafaudages.

Connaître les règles de prévention spécifiques à ce type de matériel et savoir les appliquer sur le chantier.

Être capable de réceptionner et de vérifier la conformité des échafaudages

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Contexte réglementaire ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ La chaîne des responsabilités ;
- ⇒ Que faire en cas d'accident ?
- ⇒ Les différents types d'échafaudages ;
- ⇒ Les échafaudages de pied, les échafaudages fixes ;
- ⇒ Les règles d'utilisation des échafaudages de pied ;
- ⇒ Les échafaudages préfabriqués roulants ;
- ⇒ La réception des échafaudages ;
- ⇒ Les vérifications des échafaudages ;
- ⇒ Les EPI des monteurs d'échafaudages.

Pratique :

- ⇒ Mise en situation des salariés dans leur environnement de travail ;
- ⇒ Recueil et analyse des données ;
- ⇒ Analyse des points de dysfonctionnement relatifs à la sécurité ;
- ⇒ Recherche de solutions intégrant la sécurité au quotidien ;
- ⇒ Propositions d'actions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de sécurité sur les chantiers.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

Réf formation : HAUT03-ECH



MONTAGE, DÉMONTAGE ET UTILISATION DES CHAPITEAUX, TENTES ET STRUCTURES

> Ce module de formation s'adresse aux personnes utilisant pour leur travail les techniques propres au montage et démontage des chapiteaux, tentes et structures.



DURÉE

2 à 3 jours (en fonction du matériel)

PUBLIC

Toute personne étant amenée à monter ou démonter des chapiteaux, tentes, structures.

PRÉ-REQUIS

Aptitude médicale reconnue par le service de santé au travail pour ce type d'activité.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire .

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, livret de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Monter, démonter, contrôler et utiliser des échafaudages, gradin, barnum et podium roulant en toute sécurité.

Décret du 8 janvier 1965 modifié par le décret du 2 décembre 1998, modifiant le code du travail.

Décret n°2004-924 du 1^{er} septembre 2004

Arrêté du 18 février 2010

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Connaître les règles générales de sécurité lors du montage du matériel.

Connaître les règles de montage « structure, résistance, cahier des charges. Maîtriser les techniques de montage et démontage en sécurité de tribune et de podium.

Connaître les différentes techniques de vérification et entretien de son matériel.

CONTENU

Théorie :

- ⇒ Statistiques accidents du travail ;
- ⇒ Les acteurs de la prévention ;
- ⇒ Tous responsable : la chaîne des responsabilités ;
- ⇒ Les obligations, responsabilités et droit du salarié ;
- ⇒ Sensibilisation aux risques durant le montage et l'utilisation des matériels lors des montages des chapiteaux, tentes et structures ;
- ⇒ Le cadre réglementaire en matière de montage et démontage des chapiteaux, tentes et structures ;
- ⇒ Présentation et descriptif technique des structures existantes: les différents modèles ;
- ⇒ Les règles de montage de la structure « balisage, pied de niveau, accès, contrevent, amarrage, etc. » ;
- ⇒ Savoir lire un plan de montage, définir une implantation, les appuis, les contraintes ;
- ⇒ Mesures de prévention relatives au montage et démontage ;
- ⇒ La sécurité du monteur : utilisation des équipements de protection collectifs et individuels.

Pratique :

- ⇒ Mise en situation des salariés dans leur environnement de travail ;
- ⇒ Recueil et analyse des données ;
- ⇒ Analyse des points de dysfonctionnement relatifs à la sécurité ;
- ⇒ Recherche de solutions intégrant la sécurité au quotidien ;
- ⇒ Propositions d'actions à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de sécurité sur les chantiers.

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

Réf formation : HAUT04-CTS



CORDISTE CQP 1

> Ce module de formation s'adresse aux personnes qui souhaitent obtenir le Certificat de Qualification Professionnelle Cordiste Niveau 1



DURÉE

25 Jours soit 175 heures (24 jours , 35 h/ hebdomadaires, + 1 journée de certification CQP1 Cordiste 8 heures)

PUBLIC

Toute personne étant amenée à effectuer des travaux sur cordes

PRÉ-REQUIS

Bonne condition physique, Aptitude médicale reconnue par le service de santé au travail pour ce type d'activité; savoir lire et écrire.

EFFECTIF MAXIMUM

8 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique et pratique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Aussi souvent que nécessaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation, CQP Niveau 1 Cordiste.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, livret de formation, prêt d'un kit EPI si nécessaire.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4323-89 du code du travail, Décret n°2004-924 du 1^{er} septembre 2004, Circulaire du 27 Juin 2005.

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Acquérir les connaissances de base et une pratique suffisante pour évoluer sur corde en toute sécurité et conformément à la législation en vigueur. Connaître la réglementation, les EPI , savoir les utiliser et les contrôler.

Connaître les droits et les devoirs du technicien cordiste.

Connaître les contraintes spécifiques aux interventions temporaires sur corde sur chantier.

CONTENU

1. Module Corde : 20 jours/139 heures

- ⇒ Evolution en descente et remontée sur corde de travail et corde de sécurité,
- ⇒ Réalisation d'équipements simples de cordes de travail et de sécurité,
- ⇒ Mise en place d'ancrages temporaires et fixes (scellements chimiques et mécaniques) ;
- ⇒ Techniques dite de réchappe en cas de perte de matériel,
- ⇒ Secours à un coéquipier en difficulté,
- ⇒ Déplacement des charges légères de 100kg environ,
- ⇒ Environnement chantier, mises en situation.

2. Module Vérification des EPI : 1 journée/7 heures

- ⇒ Programme sur la base des textes réglementaires et recommandations des fabricants d'EPI.

3. Module Sauveteur Secouriste du Travail : 2 jours/14 heures

- ⇒ Suivant le programme INRS/CNAMTS.

4. Module Réglementation/Environnement Chantier : 1 journée/7 heures

- ⇒ Programme sur la base des textes réglementaires (décret de 2004 et code du travail) et des recommandations de la branche professionnelle.

5. Journée d'examen en vue de l'obtention du CQP niveau de Cordiste : 1 journée/7 heures

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

Réf formation : HAUT05-CQP